



## Liste des délibérations examinées lors du conseil municipal

Séance du 16 mai 2024

**Conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

Pouvoirs : 2

Votants : 11

**Convocation :**

7 mai 2024

**Publication :**

17 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

**Présents :** Mme Anne-Marie BEAUFEU, M. Yvonnick BESNARD, M. Gilles GUYON, M. Jérôme HERVY, Mme Sandra LECOULAN, M. Raoul LE PIVERT, Mme Christelle LONCLE, Mme Alexandra ROCHELLE, M. Pascal SIMON

**Absents :** M. Fabrice CARRÉ, Mme Catherine ETRAVES (pouvoir à M. Gilles GUYON), Mme Fanny GOUDÉ (pouvoir à M. Raoul LE PIVERT), Mme Marylène HARDY, M. Éric LALLÉ

**Secrétaire de séance :** Mme Anne-Marie BEAUFEU

<b>2024.28</b>	<b>Convention de mise à disposition d'un terrain rue du Bas Brillant parcelle B1885</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.29</b>	<b>Aménagement urbain de la rue de Bonaban et du Clos Neuf - Attribution des lots du marché de travaux</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.30</b>	<b>Convention opérationnelle d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Saint-Malo Agglomération pour la rénovation de la Maison des associations</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.31</b>	<b>Subvention exceptionnelle à l'École publique Les Cèdres pour un projet autour de la photographie</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.32</b>	<b>Délégation au Maire pour la décision des admissions en non-valeur des créances irrécouvrables</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.33</b>	<b>Détermination du coût d'un élève pour l'année 2023</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.34</b>	<b>Validation et prise en charge exceptionnelle d'un dossier Pass Jeunes 2023</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	
<b>2024.35</b>	<b>Syndicat Mixte du Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel - Contrat de prêt à usage de terres pour l'implantation de piézomètres</b>
Délibération : Adoptée à l'unanimité	